

ENTREPRISES



NOS SOLUTIONS PARENTALITÉ

pour vos collaborateurs





GRUPE vyv

Pour une santé
accessible à tous

Fort de plus de 30 ans d'expérience au service des familles, le réseau VYV Enfance développe et gère une gamme complète de **services mutualistes dédiés aux familles** avec plus de 140 établissements et services et un réseau de plus de **1400 crèches** partenaires au plus près des territoires.

VYV Enfance constitue l'offre de services du Groupe VYV pour les enfants et leurs familles. Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV se mobilise chaque jour pour rendre **la santé accessible à tous** en proposant des solutions concrètes, innovantes et solidaires. Il met en synergie trois métiers complémentaires: assurance, soins et accompagnement, logement.

L'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV rassemble aujourd'hui 33000 collaborateurs dans 1700 structures, œuvrant dans les métiers du médico-social, du sanitaire et des biens médicaux.

Avec VYV Enfance, chacun a la garantie d'offrir à son enfant les meilleures conditions pour bien grandir!



61%

des parents d'enfants de 0 à 6 ans ont déclaré que la recherche d'un mode d'accueil avait constitué une source de **stress** importante. (au moment de la naissance, seule la moitié des parents a trouvé une solution d'accueil).

Source: CNR Petite Enfance 2023.

59 places d'accueil pour 100
enfants de moins de 3 ans en France.

Source: ONAPE et CNAF dans la Lettre ONAPE n° 7 de décembre 2022.

Être heureux au travail rend 31%
plus productif; les salariés heureux sont également **2 fois moins malades, 6 fois moins absents, 9 fois plus loyaux et 55 % plus créatifs.**

Source: Étude menée par Harvard/MIT en 2018.

Employeurs responsables, salariés performants

Saviez-vous que 30 % de l'absentéisme des salariés est lié à une défaillance du mode de garde de leurs jeunes enfants?*

Pour l'employeur

- Politiques QVCT** et RSE
- Attractivité et fidélisation
- Réduction des absences
- Crédit d'impôt

Marque employeur

Pour les salariés

- Bien-être et sérénité au travail
- Disponibilité
- Motivation et efficacité
- Stabilité

**Équilibre
vie pro / vie perso**

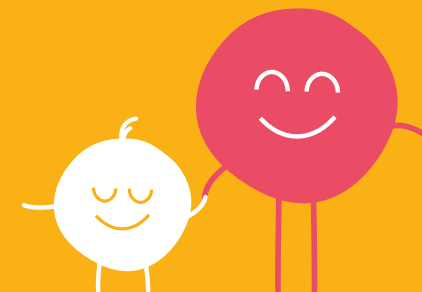
*Source: Rapport du cabinet Gras Savoye Willis Towers Watson 2019, Observatoire de la Qualité de vie et des conditions de travail.

**Qualité de vie et des conditions de travail.

Nos offres et services

Ensemble, trouvons la solution adaptée à vos besoins

Parce que le bien-être et la sérénité de vos collaborateurs (QVCT) sont des leviers essentiels de performance collective et d'épanouissement personnel, nous avons à cœur de vous proposer des solutions innovantes répondant à vos besoins et à ceux de vos salariés.



La réservation de places en crèche

- Notre réseau de crèches «La crèche gagne l'entreprise»
- Création de votre crèche



L'accueil ponctuel en crèche



L'accueil en horaires atypiques

Le dispositif Mamhique



L'accompagnement à la parentalité

La réservation de places en crèche

Un dispositif gagnant-gagnant pour les entreprises et leurs salariés

VYV Enfance vous propose des places en crèche pour vos collaborateurs au sein de son **réseau de 1400 crèches** partout en France ou en créant votre propre crèche.

Nous vous accompagnons et vous proposons des solutions sur mesure et adaptées à vos besoins.



Stop aux idées reçues

Ce n'est pas une priorité pour les entreprises

FAUX

Au contraire, c'est un véritable **levier de performance** pour les entreprises et un atout indéniable pour votre **marque employeur**.

C'est compliqué à mettre en place

FAUX

Simple et rapide! Il suffit de réserver un nombre de berceaux en adéquation avec vos besoins et votre budget (diagnostic de besoins gratuit).

C'est réservé aux grandes entreprises

FAUX

Les **avantages fiscaux** sont valables dès le premier salarié. Se préoccuper de ce sujet est avant tout un **choix** de dirigeant.

Avantages fiscaux pour l'employeur

L'État a mis en place des mesures fiscales très **avantageuses** pour que les entreprises puissent donner accès à des places en crèche pour leurs salariés et ce à un coût très accessible.

Après déduction fiscale, une place coûte en moyenne **300 € par mois pour l'employeur.**

50%
de crédit d'impôt

25%
d'économie d'impôt

25%
seulement de reste à charge pour l'entreprise

Quel est le coût pour le salarié?

Le coût est identique à celui d'une crèche municipale.

Notre solution

« La crèche gagne l'entreprise »

Réserver une place en crèche pour vos salariés : un réseau de plus de **1400 crèches**.

Un service innovant simple à mettre en place

Une solution sur mesure

en fonction de vos contraintes budgétaires et des besoins.

Une solution clé en main

de l'évaluation fine de vos besoins jusqu'à la mise en place du service auprès de vos salariés.

Comment cela fonctionne-t-il ?

1. Évaluation du nombre de places et définition des critères d'éligibilité.
2. Communication sur le service auprès des salariés et campagne d'inscription.
3. Choix de la crèche par les salariés via notre portail famille.
4. Attribution des places.
5. Accueil des enfants dans les crèches.

La relation avec les familles est assurée par un interlocuteur dédié en lien avec votre service RH.



Création de votre crèche

Vous souhaitez créer votre crèche sur mesure, adaptée aux besoins et aux horaires de vos équipes ?

Que vous disposiez ou non d'un local, nous vous accompagnons de la phase de conception à la mise en service, puis assurons la gestion de votre crèche afin de vous offrir le meilleur service clé en main.



Votre crèche en 5 étapes

- 1 Assistance à maîtrise d'ouvrage (de la conception à la réalisation de la structure).
- 2 Démarches administratives préalables à l'ouverture : lien avec les organismes de tutelle (PMI, CAF) et recrutement des professionnels...
- 3 Accompagnement à la mise en place des critères d'attribution.
- 4 Exploitation de l'établissement et reporting de l'activité.
- 5 Recherche éventuelle de réservataires complémentaires.

L'accueil en horaires atypiques

Le dispositif Mamhique

Ce dispositif unique et innovant répond aux besoins spécifiques des parents ayant des horaires de travail décalés: tôt le matin, tard le soir, la nuit, les week-ends et les jours fériés.

Mamhique en bref

- Une solution d'accueil des enfants de 2 mois à 12 ans par un assistant maternel ou par un intervenant au domicile familial, complémentaire des modes d'accueil traditionnellement proposés.
- Un mode d'accueil en horaires atypiques (tôt le matin et tard le soir, la nuit, le week-end et les jours fériés).

Concrètement l'employeur finance

- La mise en place du service et le suivi des besoins des familles tout au long du contrat d'accompagnement.
- Une partie du surcoût lié à l'accueil des enfants en horaires atypiques.

Une offre exclusive Mamhique

- Évaluation par nos conseillers.
- Mise en place de la solution personnalisée et adaptée, en complément des modes d'accueil standards.
- Intervention de notre réseau professionnel d'assistantes maternelles et garde à domicile.
- Adaptation aux besoins de la famille.
- Maillage territorial garanti.

Témoignages

Ce service clé en main nous aide à mettre une solution en place sans que nous ayons beaucoup d'énergie à y investir. C'est un dispositif gagnant-gagnant qui permet d'avoir des employés qui se sentent bien au travail.

Jean-Louis N.
Gérant de magasin Biocoop

Vous êtes dirigeant ou DRH et vous ne connaissez pas le nombre de vos salariés potentiellement intéressés par ce dispositif? Contactez-nous pour la réalisation d'un diagnostic.

J'étais soucieuse à l'approche des 6 ans de ma fille car la CAF ne fournit plus d'aide au-delà de cet âge. J'ai été rassurée de savoir que mes employeurs allaient pouvoir prendre en charge une partie du coût de garde.

Delphine J.
Infirmière en centre hospitalier

Comme j'élève seule ma fille et que mes horaires sont très larges, je ne trouvais personne pour la garder. Ce dispositif tombe à pic!

Hélène R.
Hôtesse de caisse





L'accueil ponctuel en crèche

Ce service permet une prise en charge des enfants de vos collaborateurs dans les situations où ils ne pourraient pas faire appel à leurs modes d'accueil habituels.

Quelques exemples

Accueil d'urgence

L'assistante maternelle d'un salarié est en arrêt pour deux semaines.

> Une place est trouvée pour un accueil 5 jours par semaine de 8 h à 18 h dans une crèche à proximité du domicile de la famille.



Accueil complémentaire

Une salariée à 80 % qui ne travaillait pas les mercredis repasse à 100 %. Son mode d'accueil en place ne peut pas intégrer le mercredi.

> Une place est trouvée pour un accueil tous les mercredis de 9 h à 18 h dans une crèche à proximité du domicile de la famille.



L'accompagnement à la parentalité

En tant qu'acteur engagé pour l'enfance, nous organisons des conférences et rencontres pour accompagner entreprises et collaborateurs autour de thématiques liées à la parentalité et à l'enfance (de 0 à 18 ans). Véritables moments de cohésion entre collaborateurs, ces événements permettent d'échanger autour de thématiques communes aux salariés-parents.

« Comment décoder les émotions de votre bébé? » ;
« Comment masser votre bébé? » ;
« Les risques liés à l'utilisation des écrans » ;
« Comment parler de sexualité avec vos pré-ados? » ;
« L'estime de soi » ;
« L'autorité » ;
« L'épuisement parental » ;
... de nombreuses thématiques pourront vous être proposées pour une conférence au sein de l'entreprise ou de la crèche.



Projet éducatif

Nos grandes orientations

Pour nos professionnels

Nous valorisons le **savoir-faire et savoir-être de nos équipes** pluridisciplinaires en veillant à leur reconnaissance et en accompagnant leur montée en compétences.

Pour les enfants

Au quotidien, nous souhaitons :

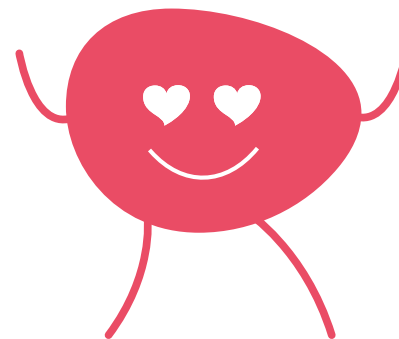
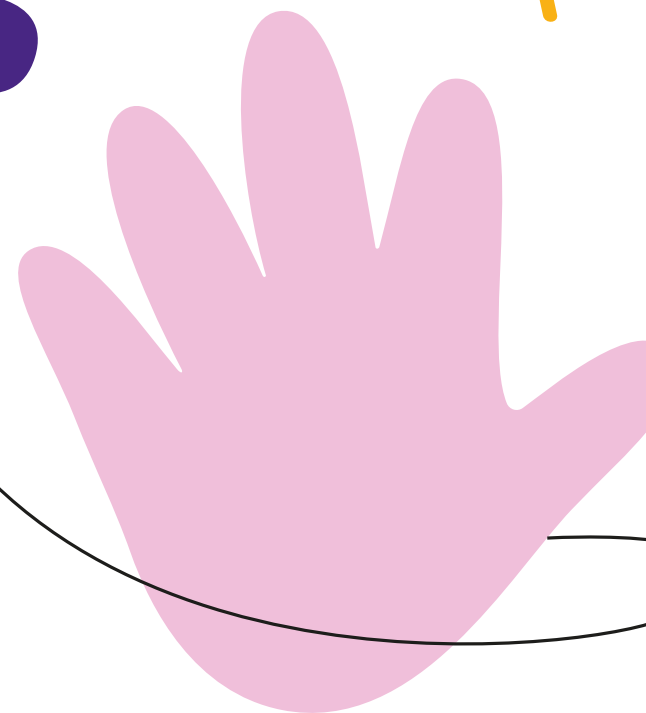
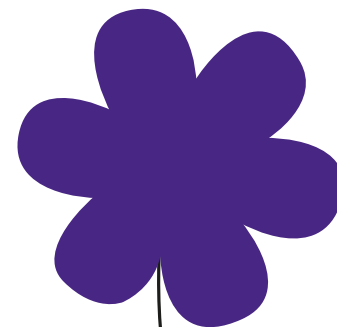
- développer la **confiance et l'estime de soi** de chaque enfant;
- favoriser l'**expérimentation** à travers les notions de plaisir, de découverte et de curiosité;
- promouvoir la **santé** au cœur de notre accompagnement pour le **bien-être de l'enfant** et de sa famille;
- accueillir la **différence**.

Pour tous !

Nos établissements sont **des manufactures à liens**, des lieux de vie porteurs d'une démarche éco-responsable.

Pour les familles

Nous sommes à la disposition **des familles** afin de valoriser et accompagner leur **potentiel de ressources parentales**. Être à leur écoute est notre priorité.





Imprimé en France

0417-0723



enfance



Contactez-nous :

vyv.enfance@vyv3.fr

0 800 086 301 Service & appel gratuits



vyv-enfance.fr

VYV 3, union soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 442 467 940, numéro LEI 969500WD5WVOZAFSY003. Siège social : 62-68, rue Jeanne-d'Arc - 75013 Paris.
Conception graphique : Agence interne de communication Groupe VYV - 10/23.
© Unsplash / Jessica Rockowitz / Senjuti Kundu - © Gettyimages.



— SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT —

GROUPE
vyv

Pour une santé accessible à tous